

Quelle agriculture demain dans les Alpes du Nord ?

24 Mars 2003 - Albertville

Montagn'Alp, une mobilisation pour réfléchir, proposer et débattre.

Le projet de réforme de la PAC va dans le sens d'un grand libéralisme et est inquiétant pour l'avenir de notre agriculture. Il y a une véritable contradiction entre les attentes des consommateurs, des citoyens et les décisions politiques. Nous nous sommes battus pour une prise en compte de nos handicaps, nous nous sommes organisés pour une réelle valorisation de nos produits. Ces orientations sont aujourd'hui menacées. Nous voulons alerter nos élus nationaux sur l'enjeu que représentent ces réformes et sur notre vision d'une agriculture durable.

Nos élus locaux doivent aujourd'hui prendre la mesure du rôle de l'agriculture dans un espace de plus en plus restreint et convoité. Ils doivent en retour clairement nous dire la place qu'ils entendent laisser à l'agriculture sur nos territoires. Alors nous pourrions envisager un partenariat autour de projets que nous souhaitons accompagnés par une future politique régionale de l'Europe en faveur de la montagne.

Nous, agriculteurs et organisations professionnelles, devons faire émerger les enjeux, proposer des orientations. Le développement durable des Alpes, il est temps d'en construire ensemble le contenu.

Gérard Ducrey
Président du Suaci montagne Alpes du nord

Le programme de Montagn'Alp 2003

• Pourquoi Montagn'Alp ?

Ouverture par Henri Borlet, président de la Chambre d'Agriculture de la Savoie.

• Situation et enjeux de l'agriculture alpine :

Bilan et perspectives de la PAC ; les principaux enjeux pour les Alpes du nord par Vincent Chatellier, INRA Economie et Sociologie Rurale Nantes.

Les Alpes un territoire en évolution, les conséquences pour l'agriculture par Véronique Peyrache-Gadeau, université de Savoie.

• L'agriculture entre produits, accueil et territoire. Témoignages de :

Rebecca Zuccarelli agricultrice à Bellevaux
Un agriculteur de Savoie
Capucine Le Douarin, présidente du Syndicat d'Aménagement du Trièves.

• Le projet pour l'agriculture des Alpes du Nord :

- Gérard Ducrey, président du Suaci Alpes du Nord.

• Débat sur les propositions de politiques entre :

- Bernard Mogenet, agriculteur à Samoëns,
- René Mongellaz, agriculteur à Puygros, vice-président de la Chambre d'Agriculture de Savoie,
- Pierre-Denis Rippert, agriculteur à Villard St-Christophe, vice-président de la Chambre d'Agriculture de l'Isère et
- Hervé Gaymard, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales.
- Michel Barnier, commissaire européen de la politique régionale.
- Jean-Loup Fleuret, vice-président de la Région Rhône-Alpes.

Montagn'Alp est animé par Denis de Montgolfier, journaliste indépendant.

DES HOMMES :

Le nombre d'exploitations agricoles dans les Alpes du Nord diminue dans les mêmes proportions que dans le reste de la France : 11 000 exploitations agricoles en 2000 contre 18 000 en 1988 (- 35 %). La baisse est de - 40 % pour les exploitations laitières.

Une pluriactivité toujours importante : une exploitation sur trois.

Des exploitations à dominante « non professionnelle » (moins de 0,75 UTA et moins de 8 vaches laitières) : 60 % contre 40 % en France.

DES TERRITOIRES : Les exploitations s'agrandissent : 28 Ha en moyenne par exploitation, soit 50 % de plus qu'en 1988 et 78 % de la SAU est toujours en herbe.

DES PRODUITS : Des produits sous signe de qualité qui permettent d'obtenir un revenu de 13 000 euros/exploitation familiale (contre 10 700 dans les autres zones montagne en lait), mais une part importante d'exploitations fragiles.

UNE AGRICULTURE QUI COÛTE PEU À LA SOCIÉTÉ :

Situation actuelle (toutes exploitations) :

	Alpes du nord	France
Aides directes par exploitation	10 500 €	20 000 €
dont ICHN et mesures agro-environnementales	60 %	1 %
Part des aides directes dans le revenu de l'exploitation	35 %	71 %

Source RICA 2000 INRA Nantes

Une augmentation des aides directes des exploitations laitières en 2008 par l'agenda 2000 (en euro) :

	Alpes du Nord	France			Total France
		Montagne	Zone défavorisé	Plaine	
Total des Aides directes 2000	10 900	12 200	22 300	17 600	17 000
Total des Aides directes 2008	15 400	16 800	30 100	25 200	24 000
Part des aides directes sur le Résultat courant	73 %	100 %	129 %	105 %	108 %

Source RICA 2000 INRA Nantes

IMPACTS POSSIBLES DE LA REFORME PROPOSÉE PAR LE COMMISSAIRE FISCHLER

La réforme laitière : perturbation des marchés et augmentation des aides directes

L'augmentation des quotas de 3,5% et une baisse des prix d'intervention du lait de près de 30% font craindre :

- ⌚ Une perturbation forte des marchés du lait et par ricochet des fromages sous signe de qualité.
- ⌚ Une pression à la baisse du prix du lait pour les producteurs.
- ⌚ Une augmentation de 75% des aides directes versées par exploitation laitière nord alpine par rapport à 2000.

Une aide au revenu découplée de la production, sur la base des paiements directs versés entre 2000 et 2002, aurait pour conséquences :

- ⌚ Une perturbation générale des marchés qui seront privés de toute régulation.
- ⌚ Une fragilisation des zones à fort coût de production telles que les Alpes du Nord.
- ⌚ Un calcul des aides sur des bases historiques très défavorables aux Alpes du Nord.

Une nouvelle version de la modulation qui ne favorise pas l'augmentation du budget du développement rural :

Sur les 3,5 milliards d'euros prélevés par la modulation en 2013, plus de la moitié servirait à financer de nouvelles réformes de marché, notamment la réforme laitière dont le coût serait pratiquement multiplié par 3 par rapport à aujourd'hui.

Le développement rural : des leviers à saisir mais un budget qui évoluera peu

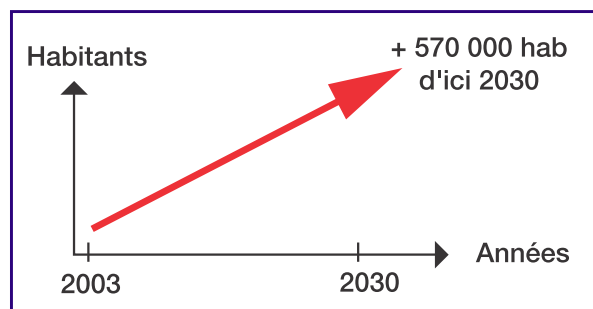
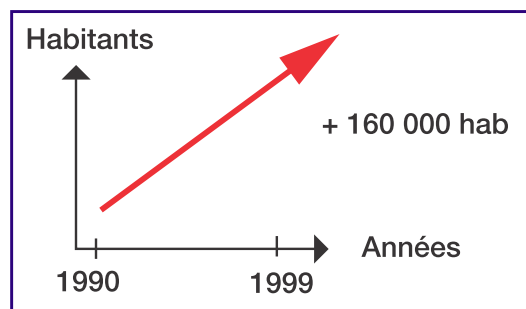
- ⌚ Un budget européen qui passerait de 4 milliards d'euros en 2006 à 5,5 milliards en 2013.
- ⌚ Pas de garantie sur un retour privilégié pour les zones de montagne.
- ⌚ Des mesures sur la qualité qui peuvent se révéler intéressantes pour les Alpes du Nord.

LES ALPES, UN ESPACE CONVOITÉ :

Une richesse en ressources (eau, biodiversité, paysages, patrimoine...) fragilisée par l'attractivité du territoire et les flux de passage.

Une qualité de vie, moteur de croissance, à laquelle participe activement l'agriculture :
Des paysages soignés reflétant une image qualitative, vecteurs d'attrait touristique.
Un cadre environnemental recherché par les populations et les entreprises.

Une croissance qui se poursuit à un rythme rapide :



Des conséquences négatives pour notre territoire :

Une surconsommation d'espace avec un étalement spatial marqué qui représente une menace envers la pérennité de l'activité agricole.

Une dégradation ou une fermeture des paysages.

LES ENJEUX POUR DEMAIN : MAÎTRISER L'AMÉNAGEMENT ET REDÉFINIR LE RÔLE DE L'AGRICULTURE

Participer activement à la gestion de l'aménagement au travers des documents d'urbanisme et en faisant prendre conscience de l'importance de l'agriculture aux collectivités locales.

Etre partenaire des collectivités dans les projets territoriaux, et force de proposition pour un projet d'agriculture intégrée à son territoire.

Redéfinir le rôle de l'activité agricole pour assurer sa pérennité :
Profiter des attentes environnementales des citoyens pour proposer et assurer de nouvelles fonctions.
Adapter l'agriculture avec de nouvelles pratiques de développement.



L'AGRICULTURE VUE PAR LE TOURISTE DANS LES ALPES DU NORD

L'agriculture de montagne bénéficie d'une très bonne image notamment à travers la qualité de ses produits, la bonne préservation de l'environnement et sa contribution au maintien de la vie en montagne. Toutefois, les touristes font très rarement le lien entre les activités agricoles et le paysage, qui est jugé « naturel ». Selon ces mêmes touristes, les fonctions territoriales de l'agriculture (biodiversité, paysage, vie locale) doivent être rémunérées par des fonds publics. Une hausse du prix d'un produit est acceptée seulement pour le produit sous signe de qualité (AOC).

(Enquête en 2002 auprès d'un échantillon de touristes dans les Alpes du Nord.)

Le message de la profession agricole

UNE ÉVOLUTION DE NOTRE RÔLE :

Malgré une politique de valorisation des produits, la diminution des exploitations se poursuit. Dans le même temps l'agriculture est confrontée à une pression foncière et urbaine croissante et à des attentes nouvelles sur les territoires. L'agriculture ne pourra répondre à l'objectif de développement durable des Alpes que si :

- le métier d'agriculteur devient socialement acceptable et attractif,
- l'agriculture peut assurer une double fonction :

économique à travers des produits sous signe de qualité

territoriale par le maintien d'une vie rurale active, d'un territoire ouvert et de liens avec la société urbanisée.

Ce positionnement nécessite une mobilisation des collectivités et une politique ambitieuse qui réunisse trois conditions :

- Consolider les fondements de notre rôle de production.
- Reconnaître et organiser localement ce rôle territorial.
- Disposer dans les politiques de réels moyens d'accompagnement de cette fonction.

POUR UNE POLITIQUE ADAPTÉE À CE PROJET :

- **consolider notre rôle de production.** Les agriculteurs assureront leur rôle territorial s'ils restent d'abord des producteurs. Ceci passe par :

Le maintien d'une politique de valorisation du produit. C'est la maîtrise de la production et la qualité du produit pour obtenir un prix rémunérateur.

La prise en compte des spécificités de la montagne à travers l'ICHN pour compenser le handicap, une PHAE d'application plus simple qui doit mieux valoriser l'entretien des prairies en montagne et enfin la pluriactivité.

- **organiser notre rôle sur le territoire :**

Chaque territoire précise le rôle attendu de l'agriculture, qui doit faire l'objet d'une contractualisation. Les exploitations proposent une offre collective de gestion du territoire pour traiter les problèmes de main d'œuvre, de matériel. Enfin un cadre alpin est nécessaire pour impulser des procédures d'aménagement dans les zones à fortes pressions urbaines et foncières, comme dans les zones en forte déprise.

- **Se mobiliser sur le volet développement rural de la PAC** pour accompagner ces deux fonctions de l'agriculture.

NOS PROPOSITIONS

Nous attendons de l'Etat qu'il intervienne :

Pour confirmer l'application des outils d'aménagement.

Pour consolider notre rôle de production à travers la politique montagne.

Pour reprendre nos propositions dans les négociations européennes.

Nous proposons aux collectivités de structurer un partenariat local :

Elaborer ensemble des projets de territoire pour préciser le rôle et la place de l'agriculture.

Contractualiser la maîtrise du foncier et l'entretien des espaces stratégiques.

Etre offensifs sur la future politique de développement rural : proposer avec la région, les départements, des mesures adaptées et la création d'un fond montagne à usage régional éligible à la politique rurale.

Notre message à l'Union européenne sur l'évolution de la politique agricole et de la politique régionale. Nous demandons :

Un renforcement significatif du pilier du développement rural et un rééquilibrage des aides entre les régions. Ce renforcement doit se faire par une modulation et un plafonnement des paiements directs compatibles avec le maintien d'un revenu.

La mise en place d'une politique montagne dans le cadre de la politique régionale européenne pour traduire l'ambition d'un développement durable et accompagner sa mise en œuvre localement.

Nous agriculteurs, nous nous engageons collectivement :

Pour des démarches de filières de produits de qualité.

A proposer une offre collective de gestion des territoires à partir des attentes prioritaires.

A raisonner conjointement, dans nos exploitations, fonction économique et rôle territorial.

Merci pour leur soutien apporté à montagn'alp :



**MAIRIE
D'ALBERTVILLE**

